

Chalette

Magazine municipal / n°63 / Juin 2015



Place Commune



Contre le Grand marché transatlantique (TAFTA), Franck Demaumont convoque un Conseil municipal extraordinaire dimanche 7 juin à la Fête de Chalette

P.3



Des vacances pour tous Avec le C.C.A.S., c'est possible!

P.6



Fête de Chalette



6-ET-7-JUIN-AU-LAC

Débats Animations Restauration Jeux Concerts
Village associatif Village des sports

SAMEDI-6-JUIN

20h : Concert de Demain la Veine
(1^{re} partie)

21h : Concert de Stevans

DIMANCHE-7-JUIN

11h : Stand de la Ville :
Conseil municipal extraordinaire
"Chalette se déclare hors TAFTA"

18h : Concert de Debout sur le Zinc

**ENTRÉE GRATUITE
NAVETTES EN BUS
GRATUITES**



Dossier

6 & 7 juin : c'est la Fête de Chalette au Lac

p 9-10-11

Édito

Ce mois-ci, nous assisterons à la nouvelle édition de la Fête de Chalette qui se tiendra les 6 et 7 juin prochains au bord du Lac de Chalette.

La Fête de Chalette, c'est un mélange unique de culture, de débat, de convivialité, de liberté et de partage, un lieu où, pendant deux jours, les mots fraternité, égalité et solidarité prennent tout leur sens.

La Fête de Chalette, c'est un lieu de rassemblement où le bien vivre ensemble prédomine, où chaque femme, chaque homme, de toute origine, se côtoie dans la joie, la détente, l'amitié. La Fête de Chalette, c'est un grand rendez-vous populaire, un espace largement ouvert aux associations qui présenteront leurs activités tout au long du week-end, et pour lesquelles un espace est réservé.

Et cette année, c'est particulièrement un espace de débat avec la venue samedi après-midi de Clémentine Autain qui s'exprimera sur l'égalité et l'émancipation des femmes, et avec la réunion d'un Conseil municipal extraordinaire dimanche matin, à 11 heures, dont l'objectif est de déclarer Chalette zone hors Grand marché transatlantique.

Sans omettre un Espace enfance et de nombreuses possibilités de restauration qui donnent la part belle aux spécialités culinaires diverses de notre planète.

La Fête est enfin un plateau artistique confirmé grâce aux groupes renommés et de qualité qui se livreront samedi soir et dimanche soir sur la grande scène.

Et pour s'y rendre, n'oublions pas que des navettes gratuites sont mises spécialement à la disposition de chaque Chalettoise et Chalettois.

Je ne peux donc que vous inviter à venir nombreux ce week-end partager ces moments de bonheur, empreints de valeurs fondamentales ; il est si important de pouvoir nous retrouver, tous les Chalettois, une fois par an dans cette ambiance extraordinaire et dans ce lieu de verdure très agréable et très apprécié que constituent les bords du Lac de Chalette.

Cher-es ami-es chalettois-es, que la Fête commence !

Franck DEMAUMONT
Maire de Chalette-sur-Loing



Franck Demaumont aux côtés de Charles Silvestre lors d'un débat sur Jean Jaurès à fête 2014

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités
Contre le Grand marché transatlantique (TAFTA), Franck Demaumont convoque un Conseil municipal extraordinaire dimanche 7 juin à la Fête de Chalette

P4 – On en parle
Quartier du Bourg, une métamorphose en marche

P5 – A travers la ville
La Police municipale, un service public au service de la population

P6 – Vivre ensemble
Des vacances pour tous avec le C.C.A.S., c'est possible

P7 – Agenda 21
Un « Forum ambulancier Agenda 21 » a parcouru les quartiers de la ville, depuis plusieurs semaines

P8 – Actualités
Pour une Agglomération solidaire, nos élus agissent

P9-10-11 – Dossier
6 et 7 juin, c'est la Fête de Chalette au Lac

P12 – Art et culture
Osez ! Le Hangar, saison 2015-2016

P13 – Sports et loisirs
Union Gymnique de Chalette : un bilan honorable

P14 – Libre expression

P15 – Hommage
70^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard, B. Taleb
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10





Contre le Grand marché transatlantique (TAFTA),

Franck Demaumont convoque un Conseil municipal extraordinaire dimanche 7 juin à la Fête de Chalette.

L'Union Européenne, les États-Unis et le Canada négocient un accord de libre-échange pour le commerce et l'investissement afin de mettre en place un marché commun, dit TAFTA (Grand marché transatlantique). Le 14 juin 2013, les 28 gouvernements de l'Union Européenne ont accordé à la Commission un mandat de négociation. Plusieurs articles de ce mandat précisent que l'accord en cours de négociation s'imposera aux collectivités territoriales (communes, départements et régions) qui sont donc fondées à s'exprimer.

Plusieurs dispositions de ce mandat remettent en cause les prérogatives des collectivités territoriales telles que définies dans la Constitution de la V^{ème} République et dans la législation française.

Ce projet prévoit le démantèlement de toutes les « entraves » à la libre circulation des capitaux, des biens, des services et des personnes entre l'Union Européenne et les États-Unis, la création d'instances supranationales non élues pour le diriger et il permettrait aux multinationales d'attaquer en justice tout État ou toute collectivité locale qui ne se plieraient pas aux normes du libéralisme.

Ces accords s'appliqueraient à tous les niveaux de l'État, y compris aux communes. En effet l'article 14 du mandat européen précise très clairement que le projet de Grand marché transatlantique s'appliquerait à tous les services publics.

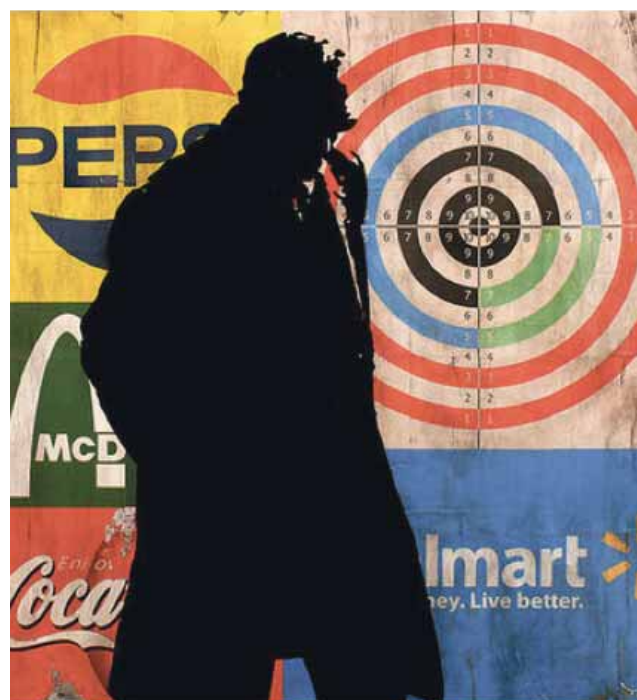
Ces traités permettraient aux grosses entreprises, via le « mécanisme de règlement des différends », d'attaquer devant une juridiction spéciale les États ou collectivités locales qui ne céderaient pas à ces exigences de dérégulation.

Les investisseurs privés pourraient ainsi contourner les lois et les décisions qui les gêneraient.

Une telle procédure limiterait les capacités déjà faibles des États :

- à maintenir des services publics (éducation, santé, transports, énergie...),
- à protéger les droits sociaux et à garantir la protection sociale,
- à maintenir des activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché,
- à garantir la pérennité des approvisionnements locaux et des critères sanitaires (restauration scolaire...),
- à contrôler l'activité des multinationales dans le secteur extractif (gaz de schiste) ainsi que dans l'agroalimentaire et la biologie au sens large (déréglementation des OGM, brevetage du vivant...),
- à investir dans des secteurs d'intérêts généraux comme la transition énergétique.

Considérant l'impact négatif d'un tel traité sur les services publics locaux, de nombreuses collectivités s'opposent à ces négociations. Depuis plusieurs mois, 15 anciennes régions françaises, 12 départements et plus de 70 communes ont demandé l'arrêt des négociations ou se sont prononcés « zones hors TAFTA ». Ainsi, par exemple, les régions Centre-Val de Loire, Rhône-Alpes, Île-de-France, et les villes de Paris, Grenoble, Strasbourg et Châteauroux ont fait part de leurs réticences vis-à-vis de ces négociations.



Grand marché transatlantique : les puissants redessinent le monde, la rue résiste (Le Monde diplomatique, 27 mai 2014)

Face à cette menace qui démantèlerait toutes les politiques de solidarité et réduirait la démocratie locale, **Franck Demaumont, maire de Chalette, a convoqué un Conseil municipal extraordinaire dimanche 7 juin à 11 heures dans le stand de la Ville à la Fête de Chalette avec, comme unique ordre du jour, le vote d'une motion déclarant la Ville de Chalette « zone hors TAFTA ».** Comme de nombreuses communes en France, la Ville de Chalette rejoindra le pôle de résistance contre le TAFTA et alertera le Parlement et le Gouvernement sur ce projet néfaste pour l'avenir du pays et de ses habitants.

B. Ballu

On en parle...

Quartier du Bourg

Une métamorphose en marche

Après le quartier Kennedy-Château-Blanc, le Lancy avec la rue Paul-Painlevé, Vésines avec la réflexion et la concertation en cours sur la rue Gustave-Nourry, la Municipalité engage une étude de grande ampleur sur le quartier du Bourg. Pour en parler, nous avons rencontré Musa Öztürk, maire-adjoint à l'urbanisme.

CPC : La Ville vient de lancer une grande étude de programmation sur le quartier du Bourg. Pouvez-vous nous en présenter les enjeux et les objectifs ?

Musa Öztürk : Comme nous l'avons proposé dans notre programme municipal, nous envisageons de repenser tout un pan de la ville qui s'étale de l'entrée nord jusqu'aux terrains de l'ancienne usine Van Leeuwen dont la ville est désormais propriétaire. Cette étude repose sur une vision à long terme de l'évolution du quartier qui s'étalera sur plusieurs années et se concrétisera en fonction des moyens financiers de la Ville, hélas en baisse compte tenu des dotations de l'État en constante diminution. Dans la continuité des aménagements effectués dans d'autres quartiers, nous souhaitons redynamiser et embellir ce secteur de la ville. Les enjeux sont :

- la reconquête des espaces laissés disponibles suite à la fermeture de la maison de retraite, des écoles du Bourg et des sites industriels bordant le canal ;
- la requalification de l'avenue et de la place Jean-Jaurès ;
- la valorisation du paysage et de l'entrée nord avec, par exemple, le



Musa Öztürk

transfert et l'extension du magasin Lidl.

Ainsi, après l'école Camille-Claudiel et la réfection en cours du bureau de poste, il convient de poursuivre le renouveau de ce quartier à une plus grande échelle en ayant une vue d'ensemble. Bien évidemment, cette étude s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 dans lequel la Ville est engagée.

CPC : Cette transformation du quartier s'étalera sur plusieurs mandats. Pouvez-vous d'ores et déjà nous en présenter les différentes phases ?

M.O. : Ce projet nécessite de nombreuses compétences. Aussi la Ville a fait appel à un bureau d'étude (Studio Nemo) afin de conduire cette étude **comprenant trois phases sur une durée de huit mois :**

- phase 1 : le diagnostic, phase dans laquelle nous nous situons actuellement,
- phase 2 : la définition du scénario,
- phase 3 : celle qui correspond à la faisabilité technique et financière du scénario retenu.

Dans le cadre de ce diagnostic, il va de soi qu'une grande place est réservée à la concertation, notamment à travers les ateliers participatifs composés d'habitants et de commerçants. Ces ateliers sont des lieux de rencontres où chacun peut exprimer ses besoins, ses avis. **Ce sont de véritables lieux de concertation, de co-construction de l'étude.** Ils seront complétés par deux réunions publiques au cours desquelles tous les Chalettois auront la possibilité d'affiner la réflexion de ces ateliers et/ou de proposer de nouveaux axes ou propositions.

B. Taleb



Site de l'ancienne usine Van Leeuwen



Le premier «Atelier participatif» s'est tenu le 21 mai dernier



La place Jean-Jaurès

Réunions publiques

- Mercredi 16 septembre à 19 h 30
 - Mercredi 18 novembre à 19 h 30
- Les lieux seront précisés ultérieurement.

La Police municipale, un service public au service de la population

Comme chaque année, la Police municipale a présenté son bilan d'activité aux élus. L'occasion de revenir sur les missions de ce service public qui, dans notre commune, est un véritable service de proximité.

À Chalette, si la répression peut être de mise, les actions des agents sont essentiellement tournées vers la prévention (surveillance des établissements scolaires, bâtiments municipaux, surveillance de la voirie...). Leurs missions englobent également la sécurité et la tranquillité publiques, l'aide et le secours aux personnes, l'hygiène et la sécurité, les animaux, les enquêtes diverses et bien évidemment le respect du Code de la route. Les priorités sont toutefois de répondre à toutes les sollicitations (même si toutes les interventions ne mènent pas obligatoirement à la satisfaction du plaignant) ainsi que l'aide et le secours aux personnes. Les agents interviennent également dans les écoles pour l'éducation routière et, sur demande, dans les collèges ou le lycée pour des interventions spécifiques. Comme aime à le souligner Éric Peltier, chef de ce service, « nous sommes un service public au service du public. Et bien qu'écornés par un petit noyau de personnes, nous sommes plutôt bien vus ». Un constat qui s'explique, selon Éric Peltier, « par une prise en charge immédiate de toutes les sollicitations, une ligne de conduite régulière, une présence visible et de très faibles "plaintes" auprès des élus. L'équipe composée de sept agents, dont six en poste depuis sept ans, connaît bien la



L'équipe de la Police municipale

ville et ses partenaires ce qui lui permet d'être efficace, d'autant que chaque agent est référent d'un quartier ; nous sommes en quelque sorte les yeux et les oreilles de la ville ».

Un bilan globalement satisfaisant

Les interventions ne cessent de progresser : 660 en 2002, 1660 en 2014. Notons que cette progression ne s'explique nullement par une augmentation de la délinquance ou de l'incivilité qui restent stables mais bien par le fait que le service est de plus en plus sollicité, ce qui pour Éric Peltier est la preuve d'un service de qualité.

Opération Tranquillité Vacances (O.T.V.)

En juillet et août, les Polices municipale et nationale renouvellent l'Opération Tranquillité Vacances. Si vous partez en vacances, vous pouvez signaler votre absence à l'une des deux polices. Cette opération est un service gratuit, assuré toute l'année. Il suffit de remplir l'imprimé disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à celui d'une des deux polices : **Police municipale : 93, rue de Villemandeur – Chalette – Tél. : 02.38.07.11.87** - Police nationale : 27, rue du Port – Montargis – Tél. : 02.38.28.38.28 ou 17 (Police secours).

B. Taleb



Contrôle de l'éclairage des vélos des collégiens devant le collège Pablo-Picasso

La Police municipale en quelques chiffres pour l'année 2014

- 3000 patrouilles, particulièrement dans les quartiers, les commerces et dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances – O.T.V. (214)
- 796 interventions postées devant les établissements scolaires
- 72 interventions pour différends de voisinage
- 92 interventions pour trouble à l'ordre public
- 191 constats pour véhicule gênant ou suspect
- 55 interventions pour divagation d'animaux

En ce qui concerne la sécurité routière (contrôle de vitesse, stationnements près des écoles ou sur les trottoirs, ou sur des places de parking réservées aux personnes en situation de handicap, etc.) 465 amendes ont été infligées.

La P.M. à votre écoute : 93, rue de Villemandeur -02.38.07.11.87

- De septembre à juin : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
 - Juillet et août : du mardi au vendredi, de 13 h à 20 h - le samedi, de 12 h à 19 h - le dimanche, de 15 h à 19 h – Patrouilles en V.T.T. autour de la base de loisirs.
- En cas de besoin lorsque le service est fermé, composer de préférence le 17 (les communications sont enregistrées et peuvent servir de preuves si nécessaire).

Vivre ensemble

Des vacances pour tous Avec le C.C.A.S., c'est possible !



Parce que le droit aux vacances pour tous est une valeur chère à la Municipalité, le C.C.A.S. ⁽¹⁾ et ses partenaires ⁽²⁾ proposent aux familles en difficulté plusieurs formules pour s'évader quelques jours durant la période estivale.

Notons toutefois que suite à une baisse des aides de la C.A.F. (Caisse d'allocations familiales) attribuées à des projets vacances pour les familles (800 € en 2015 au lieu de 950 € en 2014), un séjour en pension complète pour les mères isolées n'a pas pu être organisé cette année. De plus, il est regrettable de constater que le Conseil départemental du Loiret ne participe pas au fonds de l'U.N.A.T. (Union nationale des associations de tourisme et de plein air) à la différence d'autres Conseils départementaux de la région.

• Séjours au choix en région Centre Val de Loire ⁽³⁾

En pension complète en juillet et en août. Pour exemple, séjour au village vacances « La Saulaie » qui pri-

vilégie le dépaysement et la découverte plutôt que la consommation. Au programme : clubs enfants (de 3 à 10 ans) avec une journée découverte au zoo de Beauval, clubs ados (de 11 à 17 ans) avec une sortie en canoë et une nuit en bivouac. Possibilité de partir en minibus ou seul avec un véhicule personnel.

• Journées à la mer à Dives-sur-Mer

Mercredi 29 juillet ou mercredi 26 août, en partenariat avec la ville de Dives-sur-Mer. Transport et repas pris en charge par le C.C.A.S. Au programme : visite du port de Dives-sur-Mer et baignade à Cabourg. Tarifs : 14 € pour le 1^{er} adulte et 6 € pour le 2^{ème}, 3 € par enfant jusqu'à 16 ans. À l'avenir possibilité d'échanges entre les deux villes.

• Bourse Solidarité Vacances

En partenariat avec l'A.N.C.V. (Agence nationale pour les chèques vacances), accès à des offres de dernière minute à prix cassés. Démarche sociale des opérateurs d'offrir à des familles à faibles revenus l'accès aux vacances. Inscriptions au dernier moment possibles.

• Les dispositifs C.A.F. :

Le C.C.A.S. se propose d'être un relais pour tous ces dispositifs afin d'apporter son aide pour le montage des dossiers si nécessaire.

Il reste également à la disposition des familles et des femmes seules pour les aider à organiser leurs vacances ou sorties estivales.

Il est encore temps de s'inscrire et de se renseigner en contactant le C.C.A.S. au 02.38.89.59.90

B. Taleb



Dives-sur-Mer - Port de plaisance de Port Guillaume



Panda du zoo de Beauval

⁽¹⁾ Centre communal d'action sociale.

⁽²⁾ U.N.A.T. Centre, la Région, l'A.N.C.V., les Conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Cher, les Caisses d'allocations familiales d'Indre-et-Loire et du Cher et le Centre communal d'action sociale de Tours impliqués depuis 2013, et la Fondation de France impliquée depuis 2014.

⁽³⁾ En partenariat avec la Région, l'U.N.A.T., la C.A.F., l'A.N.C.V.



Agenda 21

Un « Forum ambulant Agenda 21 » a parcouru les quartiers de la ville, depuis plusieurs semaines

Faciliter l'accès au tri des déchets pour les personnes âgées, améliorer les pistes cyclables, avoir des parcs à vélos sécurisés, mettre en place un « pédibus », favoriser le covoiturage, développer les transports en commun, mutualiser les lieux d'accueil pour les enfants et les seniors, installer des bacs à piles dans les écoles, distribuer des binettes pour désherber les trottoirs, voici quelques-unes des propositions rédigées sur les vignettes collées sur le mur d'expression mis à la disposition du public lors des cinq rencontres dans les quartiers pour l'élaboration d'un Agenda 21. Durant tout le mois de mai, c'est près d'une centaine d'échanges qui ont eu lieu entre les élus et les citoyens sur les enjeux d'un Agenda 21 pour notre ville. Et ce dans la continuité des ateliers thématiques qui se sont tenus en avril. Dans une ambiance conviviale agrémentée par des intermèdes musicaux ou d'acrobaties présentées par les « Croqueurs de pavés » et à l'appui d'une exposition présentant les ambitions de la Ville, les élus ont écouté et noté les remarques et propositions des visiteurs de cet espace itinérant. Au travers des réflexions, notons l'engagement de Maria de prolonger les actions de sensibilisation à l'environnement et particulièrement la préservation des ressources en eau dans le cadre des « ateliers familles », ou bien celui de Jennifer pour qui l'apprentissage de la diversité alimentaire est primordial, notamment dans les restaurants scolaires. La prochaine étape des rendez-vous « Agenda 21 » sera à la Fête de Chalette.

B. Ballu



Un forum permanent, ici à Vésines



Chantal Clément et Yolande Vals avec une résidente du foyer logement Jacques-Duclos



Mamoudou Bassoum avec les habitants de Vésines



La participation du SMIRTOM a été appréciée, ici près de l'école Pierre-Perret



Laurence Duval prend note des avis, ici à la Pontonnerie



Au Lancy, Laurianne Delaporte échange avec les résidents



Le mur d'expression



Les visiteurs ont pu goûter aux crêpes élaborées avec des produits issus de l'agriculture biologique



Présentation de produits ménagers écologiques par le CCAS



Pour Mme Huerta, la restauration scolaire participe à l'éducation à la préservation de l'environnement

Participez à l'élaboration de l'Agenda 21 de votre Ville durant la Fête de Chalette

Durant les 2 jours de fête, participez à l'élaboration d'un Agenda 21 de la Ville. Espace discussion, exposition, mur d'expression et une boîte à idées permettront de recueillir des propositions de pistes d'actions pour l'Agenda 21 de la Ville. Un espace Info Energie avec jeu Quizz "Qui veut gagner des watts", une exposition sur les écogestes de l'ADEME et la présence de conseillers répondront aux questions sur les travaux d'isolation, les aides, les gestes économisant l'énergie...



Ici rue Victor-Hugo

Retour sur la projection du film «Les Hutchinson» d'Emanuelle Bidou



Suite à la projection du Film «Les Hutchinson» et pour poursuivre le riche débat qui a suivi, nous avons demandé à Agnès Pottier, anthropologue, son point de vue.

Saviez-vous que le magazine «Différences» avait surnommé la ville de Chalette, dans son numéro d'octobre 1983, Babel-sur-Loing ? À forte tendance industrielle, la ville possède en effet une longue tradition d'accueil des populations immigrées. Arrivée par vagues successives, selon les aléas de l'histoire, une forte main d'œuvre étrangère afflue, dès la fin du 19^{ème} siècle, des quatre coins du monde pour se faire embaucher dans les usines environnantes, en particulier chez Hutchinson dont l'effectif atteignait près de 5000 employés à la fin des années 1950. Le développement d'Hutchinson va ainsi, peu à peu, prendre une place de plus en plus importante dans la mémoire des Chalettois. C'est cette histoire collective qu'Emanuelle Bidou s'est efforcée de retracer en recueillant les témoignages de Marie, l'Ukrainienne, de Mario, le Portugais, de Seref, le Turc, et de bien d'autres encore. Ce qui m'a le plus frappée dans ce documentaire, c'est la nostalgie avec laquelle les

plus âgés - ou même, parfois, les jeunes - évoquent le parcours de leurs parents, racontent les luttes qu'ils ont menées et témoignent du sentiment de solidarité qui les rapprochait. Force est de constater que ce temps, celui des Trente Glorieuses et du plein emploi, est révolu. Tout se passe comme si la mondialisation avait « cassé » la valeur travail. Il ne s'agit pas d'idéaliser une époque prétendument idyllique. Le film montre clairement que le quotidien de nos anciens n'était pas toujours facile, que le travail à l'usine était souvent éprouvant et que s'intégrer n'allait pas de soi. Reste que les luttes sociales donnaient du sens à leurs existences et qu'elles contribuaient à créer du lien entre les différentes communautés en les amenant à coopérer par-delà leurs différences ou préjugés. Or, le contexte social qui rendait possible ces luttes communes s'est effacé dans un monde aujourd'hui dominé par ces hydres tentaculaires et déshumanisées que représentent les firmes transnationales. De tels



Image extraite du film documentaire

témoignages sont d'autant plus précieux qu'ils évoquent un monde où le politique, outre qu'il permettait de faire société, était encore l'affaire des classes populaires. Est-ce à dire qu'il ne nous reste plus qu'à nous résigner ? Bien sûr que non. Au citoyen d'imaginer de nouvelles donnes, de proposer de nouvelles cartes, de réinventer la politique.

Agnès Pottier
Doctorante en anthropologie
Membre du C.R.E.A. (Centre de Recherches et d'Études Anthropologiques), Université Lyon 2
Membre de FORMALIS, association engagée dans la valorisation des mémoires et des patrimoines dans le Montargois

Pour une Agglomération solidaire, nos élus agissent

C.P.C. : Laurianne Delaporte, vous êtes adjointe au maire et élue communautaire à la Communauté d'Agglomération montargoise. À ce titre, avec vos collègues chalettois, vous avez voté contre le budget présenté par Jean-Pierre Door. Quel est le sens de ce vote ?



Le budget proposé par Jean-Pierre Door, une fois de plus, ne tient pas compte du contexte national, des difficultés des familles de l'agglomération et du contexte économique difficile des entreprises locales.

Pire, il réduit drastiquement les dotations aux villes de l'agglomération pour compenser la perte financière de l'État alors que celles-ci font vivre l'économie locale avec leurs investissements. Sans compter les baisses de subventions aux associations qui sont les actrices incontournables de la solidarité et de la vie locale. Depuis des années,

les élus de Chalette alertent les élus communautaires au sujet des dépenses somptuaires qui ont conduit l'Agglomération à un endettement grave.

Nous souhaitons que le budget soit plus tourné vers les habitants de l'agglomération et que les projets proposés puissent bénéficier à un maximum de personnes. Je pense aux travaux d'aménagement de l'avenue du Général-Leclerc et à ceux de la zone d'activité de Saint-Gobain, mais également au développement de services utiles tels la création d'une liaison de bus entre les quartiers de la ville.

Dossier / 6 & 7 juin : c'est la Fête de Chalette au Lac

A quelques jours de l'ouverture de la traditionnelle fête de la Ville, nous consacrons notre dossier à la présentation de ce rendez-vous incontournable en commençant par une interview de Christine Lander, maire-adjointe en charge de cet événement festif et culturel.

Christine Lander, vous êtes maire-adjointe à la démocratie participative, à la vie associative et à la culture de paix. À ce titre vous coordonnez l'organisation de la Fête de Chalette qui se déroulera les 6 et 7 juin prochains à la base de loisirs du lac. Pouvez-vous nous présenter le sens de ce rassemblement familial et populaire ?



Christine Lander

« À nous de décider si nous voulons vivre en citoyen du monde. Retrouvons ce qui nous unit, savourons ce qui nous distingue, évitons ce qui nous sépare. Parce qu'ensemble nous pouvons peser ». Cette phrase de Boutros Boutros-Ghali, ex secrétaire général de l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies) nous fait percevoir le sens que la Ville veut donner à ce rassemblement familial et

populaire, le sens du vivre-ensemble, avec la cinquantaine de services municipaux et d'associations sportives, culturelles, humanitaires, tous différents mais œuvrant dans le même sens. La diversité culturelle est une nécessité pour mieux vivre ensemble, ce que nous démontrons avec ce rassemblement.

La présence de plusieurs associations et clubs à cette fête témoigne de l'engagement aux côtés de la Municipalité du mouvement associatif et sportif. Comment s'est construit ce partenariat ? Très régulièrement depuis des années, nous (responsables des services municipaux, directeurs des services, élus...) nous retrouvons en comité de pilotage afin de mettre ensemble les idées et les projets que nous proposons pour la fête. Ensuite chacun d'entre nous travaille avec les services concernés.

Cette année, le thème de la fête sera l'Égalité. C'est la raison pour laquelle vous avez invité Clémentine Autain à une rencontre-débat qui se tiendra samedi 6 juin à 16 heures dans le stand de la Ville. Merci de nous expliquer le sens de sa présence.

Si en droit l'égalité femmes/hommes est acquise, dans les faits c'est loin d'être la réalité. Les femmes sont les premières à être touchées par les discriminations dans le monde du travail et dans la société. Leurs salaires sont inférieurs de plus de 25 % en moyenne à ceux des hommes, elles n'ont que très peu de postes à responsabilité, elles sont davantage touchées par le chômage et ont des emplois moins qualifiés. Du fait de toutes



ces inégalités, leurs retraites sont inférieures. Les lieux de socialisation (école, famille, travail...) reproduisent cette division entre femmes et hommes et renforcent les inégalités. Les femmes ont pourtant participé à tous les mouvements d'émancipation sociale. Seule une éducation vraiment anti-sexiste pourrait permettre de faire évoluer la société vers une réelle égalité.

C'est pourquoi nous avons invité Clémentine Autain, militante féministe et femme politique, autour de deux de ses ouvrages.

« Ne me libère pas, je m'en charge » : cette anthologie fait apparaître la complexité du féminisme et l'actualité d'un combat encore en train de s'écrire.

« Nous avons raison d'espérer » : ce livre est politique. C'est celui d'une femme de 41 ans, mère de jeunes enfants, élue à Sevran et éditorialiste. « *Le désir d'un monde meilleur, porteur de progrès humains, se manifeste aussi au travers de résistances sociales et écologiques... Si nous voulons ouvrir une voie émancipatrice face aux injustices, au mal-vivre, aux monstres qui rôdent, nous avons raison d'espérer.* »



Présentation du programme

Grande scène

SAMEDI 6 JUIN

11h : Orchestre à l'école



20h : Concert Demain la Veine sur la Grande scène (1^{ère} partie)



21h : Concert de Stevans



En deux albums, le groupe STEVANS aura marqué le paysage musical de son empreinte : des chansons qui courent sur les lèvres (Monday's wending...), des concerts sur les plus grandes scènes (Paleo Festival, Montreux, Londres, New York, Paris, Lisbonne...), des premières parties prestigieuses (Kaiser Chief, Deep Purple, Snow Patrol...).

Avec son nouvel album « Rupture », Yvan Franel (le leader) emmène sa nouvelle bande sur des territoires qui donnent envie de danser, où les affleurements de mélancolie laissent toujours filtrer une ironie euphorisante.

DIMANCHE 7 JUIN

18h : Concert de Debout sur le zinc

Le monde est devenu fou ! Il suffit pour s'en convaincre de regarder les informations ! La fuite en avant est fortement conseillée comme le chante DEBOUT SUR LE ZINC dans son dernier album.

Bousculade des sentiments, candeur réconfortante et boules de tendresse sont au rendez-vous. C'est d'ailleurs la marque de fabrique de ces artisans voyageurs, ouverts au monde depuis la création du groupe en 1995.

« Bande de musiciens festifs » serait une définition réductrice et caricaturale ! DEBOUT SUR LE ZINC, c'est surtout l'histoire d'une « bande de jeunes » qui est devenue grande et il suffit de partir en errance au fil des chansons de leur dernier opus pour comprendre qu'il y a, au-delà des apparences, cette petite blessure à ciel ouvert, une faille de l'enfance qui reste pudique bien qu'à fleur de peau.



Stand de la Ville



SAMEDI 6 JUIN

15h : Dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 14 - 18, la Municipalité présentera deux expositions :

- 1 • «Les femmes dans la Grande Guerre» présentée par «Le Musée de la grande guerre» du Pays de Maux
- 2 • «La Lutte des femmes pour l'égalité»

«On ne naît pas femme, on le devient» disait Simone de Beauvoir.

Aussi est-il possible d'agir pour que la culture, l'éducation, les mentalités évoluent vers l'égalité. Tout doit être possible pour chacun, quels que soient son sexe, sa couleur de peau, sa sexualité. Les mouvements de libération des femmes ont permis une remise en cause des rôles sexués et de leur distribution hiérarchique. Les femmes ont conquis des droits fondamentaux : droit à l'instruction, à l'indépendance civile, droit de vote, droit à l'avortement. Et pourtant, malgré les avancées notre société reste sexiste. Les progrès dans l'égalité formelle masquent la persistance des discriminations.

Plus touchées par le chômage et la précarité, les femmes sont également les premières concernées par les temps partiels imposés. Elles gagnent environ 27 % de moins que les hommes et sont doublement discriminées car, à la maison, ce sont surtout elles qui s'activent. Débattons. À l'issue du débat, Clémentine Autain dédicacera deux de ses ouvrages : «Ne me libère pas, je m'en charge» (éditions J'ai lu) et « Nous avons raison d'espérer » (éditions Flammarion).



DIMANCHE 7 JUIN

11h : Conseil municipal extraordinaire

«Chalette se déclare hors zone TAFTA» (Grand marché transatlantique).

Le Traité transatlantique, en cours de négociation dans le plus grand secret, est un projet d'accord de libre échange et d'investissement qui vise à libéraliser le commerce entre les États-Unis et l'Union Européenne en démantelant les droits de douane et toute régulation. Privatisation de la démocratie et menace contre la souveraineté des peuples, cet accord permettrait à des multinationales de poursuivre les États devant des tribunaux d'exception et d'affaiblir les règles européennes en matière de sécurité alimentaire et de droits sociaux. Les grandes entreprises pourraient dicter leur loi aux États et leur réclamer des milliards d'euros de pénalités s'ils n'acceptent pas certains produits nocifs tout en mettant en concurrence les salariés des États-Unis et de l'U.E. au risque de dumping social, d'emplois précaires et de délocalisations.

Un temps d'échanges, de réflexions, exceptionnel, à ne pas manquer !

Découvrez les enjeux cachés en cliquant sur le lien : <https://france.atac.org/actus-et-medias/les-videos/article/les-dangers-du-traite>

Dossier / 6 & 7 juin : c'est la Fête de Chalette au Lac

Stand Agenda 21



Durant les 2 jours, participez à l'élaboration d'un Agenda 21 de la Ville. Espace discussion, exposition, mur d'expression et une boîte à idées permettront de recueillir des propositions de pistes d'actions pour l'Agenda 21 de la Ville. Un espace Info Energie avec jeu Quizz "Qui veut gagner des watts", une exposition sur les écogestes de l'ADEME et la présence de conseillers répondront aux questions sur les travaux d'isolation, les aides, les gestes économisant l'énergie...

Village des sports



Ce petit village des sports sera installé aux abords de la base de voile. Initiation aux sports nautiques (dériveur voile, canoë, paddle, activités multisports, tennis de table, tir à l'arc, mur d'escalade, judo et taekwondo...) Union gymnique - Gym détente - Randonnée chalettoise - USC voile- USC football - USC taekwondo - Les palmeurs du Gâtinais - La palme chalettoise - Judo club chalettois - Tennis club de Chalette - Le Guidon chalettois - ASKC 45...

Village associatif



CNL de Chalette, ANYA, Femmes Solidaires, Les Croqueurs de Pavés, Iberia Cultura, Autrement Autres Mots, Association des Tunisiens du Loiret, ACOTAM - Mimosa et ACPETAM, Ibuka, Collectif Immigrés du Montargois, Yakaar, Femmes Demboubé, Association sportive et culturelle turque de Chalette, Brahma Kesa, Agir pour la Palestine, Collectif BDS, Association France Palestine Solidarité, ARIAM, Association des Portugais du Gâtinais, MRAP, Amnesty International du Giennois-Montargois, La Palme Chalettoise, Union Gymnique de Chalette, Guidon Chalettois, AGAT, Modélisme Naval, Radio C2L, APE

du Bourg, les Restos du cœur et la Croix-Rouge (stand en collaboration avec les enfants du C.M.E.).

Espace de la Réussite éducative



Animations proposées par les différents services municipaux du secteur réussite éducative : jeux, musique, activités manuelles, maquillage, danse...

Les stands seront regroupés sur un même espace à l'entrée de la fête

- Centres de loisirs Georges-Cosson et Louis-Aragon,
- Accueils périscolaires (Vésines, Claudel, Pontonnerie, Lancy, Perret)
- Service municipal de la jeunesse
- Point information jeunesse
- Ateliers familles

Seront également présents les enfants élus du Conseil municipal des enfants qui organiseront une vente de jouets au profit des "Restos du cœur" et de la "Croix-Rouge"

Le Service des sports proposera autour de la base de voile les activités suivantes :

- Tir à l'arc
- Mur d'escalade
- Activités nautiques

Dans le même espace, 14 stands d'associations sportives animeront le Village des sports en proposant des démonstrations sportives et en vous invitant à y participer.

Mise en place également d'un circuit de BMX.

Entrée et navettes en bus gratuites

Village des jeux

De 11h à 19h :

Structures gonflables (toboggans, parcours...)



Croisière sur le bateau «Ville de Chalette»



Samedi 6 juin : départs à 14 h 30 et 16 h

Dimanche 7 juin : départs 14h ; 15h 15 ; 16 h 30

Tarif : 1 € la croisière, vente des billets sur le stand Bateau.

La fête en direct sur "radio C2L"





OSEZ !

LE HANGAR

SAISON 2015-2016



Des rendez-vous à ne pas manquer :

Vendredi 2 octobre 2015 à 20 h 30 : DIDIER PORTE... À DROITE !



ATTENTION !
Spectacle tout neuf, pétri de causticité cinglante et truffé de sketches incandescents d'intelligence et de bonhomie.

Conscient qu'un humoriste ne saurait s'abstraire des tendances lourdes de la société, Didier Porte a décidé de changer son fusil d'épaule et de mettre sa verve légendaire au service du juste combat contre le calamiteux pouvoir socialo-pas-communiste-du-tout et ses alliés écolo-gauchisto-fumeurs-de-shit... Éric Zemmour et Nadine Morano n'ont qu'à bien se tenir : désormais, Didier Porte est de droite !

Vendredi 16 octobre 2015 à 20 h 30 : MILAMARINA



Atypique, le monde de Milamarina, jeune pousse rémoise de 26 ans, est un conte ultra

moderne peuplé de personnages étranges et de rêves alanguis. Mariant habilement sa harpe aux éléments organiques et électroniques, elle cisèle de sa voix cristalline des mélodies envoûtantes sur des textes oniriques, se donnant pour unique limite de n'en avoir justement aucune. Milamarina a assuré les premières parties de nombreux artistes tels que Shannon Wright, H.-F. Thiéfaïne, Zaz, Olivia Ruiz, Stromae, Anaïs, Mlle K, Keziah Jones, Maïa Vidal,

et a récemment été choisie comme choriste des Rolling Stones lors de leur dernier concert au Stade de France.

Samedi 9 janvier 2016 à 20 h 30 : MISS AMERICA BAND



Ils sont jeunes, ils sont beaux, ils sentent bon les immensités américaines ! Deux filles, deux garçons tombés dans le chaudron du rock ! ACDC, Led Zeppelin,

Bruce Springsteen, Tina Turner, Aretha Franklin, Patti Smith, The Rolling Stones... voilà la liste non exhaustive des fées et génies qui se sont penché(e)s sur leurs berceaux ! Du rock, du vrai ! Celui qui vous prend par les hanches et vous met en transe !

Vendredi 29 janvier 2016 à 20 h 30 : DEVOS À MOI



Les textes de Raymond Devos dans la bouche d'une femme ? C'est tout simplement déstabilisant, séduisant et le tout prend une

saveur inattendue... Raymond Devos, extraordinaire magicien du verbe, champion de l'absurde (re)vient sur scène, réincarné et transfiguré dans le talent de Jane Breduillard.

"Voilà : cette fille a la grâce. Il m'avait semblé voir sur la scène la petite-fille de Raymond Devos. Devos en gamine ! Comme si l'âme envolée de Raymond avait trouvé en elle un refuge et qu'elle l'habiterait de la tête aux pieds. Vous l'aurez compris, le poète n'est pas seul

responsable de ce petit miracle. Il en est un autre, et de miracle aussi : le talent."
Philippe Caubère

Vendredi 5 février 2016 à 20 h 30 : LOOKING FOR GAZA



« On ne va pas par hasard en Palestine, en écrire un texte puis réaliser un spectacle. C'est alors à une part de l'intimité de l'auteur que le spectateur accède, à

la fois confident, témoin, en proximité avec l'artiste, en immersion dans un univers. » Gérald Dumont.
Pas de parti pris ni de jugement de valeur mais un témoignage précis sur une réalité qui nous empoisonne tous. La musique, le texte, la présence scénique de Gérald Dumont font de ce spectacle un moment intense. Oser la poésie sur un sujet aussi terrible devient une véritable performance artistique !

Vendredi 26 février 2016 à 20 h 30 : UN(S) TARTUFFE



Thierry Falvisaner, le metteur en scène, a fait un choix radical : supprimer les premier et dernier actes de l'œuvre

de Molière. Il en ressort une pièce d'une redoutable actualité où les comédiens (jeunes !) nous servent des alexandrins pleins de cynisme. Les faux prêcheurs, les pseudo directeurs de conscience, les prédateurs soi-disant religieux sont ici ciblés dans un huis-clos implacable. La pièce devient un miroir où certains ne souhaiteraient sans doute pas s'observer...

Découvrez l'intégralité de la nouvelle saison culturelle dans la brochure du Hangar distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et disponible aux accueils des Services de la Ville. Les abonnements sont ouverts par correspondance dès le 8 juin 2015. Renseignement auprès du Service culturel : @ : culturel@ville-chalette.fr Tél. : 02.38.93.17.96

Sports et loisirs

Union Gymnique de Chalette : un bilan honorable

Le club de gymnastique compte 190 licenciés, dont 145 gymnastes. La moitié d'entre eux sort en compétition, tous niveaux confondus (de l'amicale GYMANIM' au national) avec un planning bien chargé qui demande beaucoup d'investissement et des déplacements dans toute la France.

Mais ce sont avant tout aussi des entraînements du lundi au samedi et les groupes sont constitués par les entraîneurs selon l'âge et le niveau des jeunes gymnastes. On peut commencer la gymnastique à tout âge. Les enfants sont les bienvenus dès deux ans et demi.

Quant aux compétitions, elles commencent à partir de mi-janvier et se prolongent jusqu'à fin juin. Il y en a entre deux et trois par mois en moyenne.

Comme toujours, il y a des déceptions mais aussi de grandes émotions avec les petites « poussines », Lila, Ophélie, Ryhanaa, Maelle qui gagnent le championnat départe-

mental. Elles promettent un bel avenir au club, tout comme les vice-championnes départementales en libre régional que sont Laurie, Marine, Axel-Cheyenne et Mathilde qui ont bien surpris leur petit monde en glanant la deuxième place de la compétition. Une véritable fierté pour l'U.G.C. qui espère un aussi bon résultat au régional des 20 et 21 juin. Au vu des résultats, certaines gymnastes passeront au niveau inter-régional l'année prochaine.

Pour autant, la saison n'est pas tout à fait finie pour l'U.G.C. ; il reste encore une compétition à assurer et la participation à la Fête de Chalette avec de nombreuses démonstrations les 6 et 7 juin.



À cela il faut ajouter le Gala de gymnastique le 27 juin à 18 heures, au gymnase Joliot-Curie. Ce jour-là, le public est attendu nombreux pour assister au spectacle de fin d'année et faire la fête avec le club sur le thème de Disney (entrée gratuite).

Patrice Avezard – Anaïs Lima.

Inscription saison 2015/2016 :

Les mercredi 2 et samedi 5 septembre 2015 au gymnase Joliot-Curie.

Renseignements :

Tél. : Anaïs 06.26.33.13.25

Mail : ug.chalette@wanadoo.fr

Facebook : GYMCHALETTE

Suite de notre immersion à la Piscine Auguste-Delaune

Comme nous l'avons évoqué dans nos précédents numéros de « Chalette Place Commune », la Ville de Chalette a en projet la construction d'une nouvelle piscine. Après avoir présenté de manière générale l'équipement, démontré son utilisation par le milieu scolaire et donné la parole à quelques usagers, ce mois-ci votre magazine municipal ouvre ses pages aux clubs qui fréquentent la piscine actuelle, notamment les Palmeurs du Gâtinais, afin de leur demander quel intérêt ils peuvent trouver dans ce projet de nouvelle piscine.

Les Palmeurs comptent actuellement plus d'une quarantaine d'adhérents. Ils utilisent la piscine deux fois par semaine, les lundi et samedi en soirée. Ces entraînements en piscine permettent une bonne préparation, notamment en période hivernale, pour les compétitions en milieu naturel aux beaux jours.

Pour le club, l'intérêt d'une nouvelle piscine est double, comme l'indique son président M. Georges Gandrille. « À l'entraînement, vu la fréquentation en constante augmentation chaque année, il est difficile de pratiquer dans de bonnes



conditions. Il y a un manque de lignes d'eau. Actuellement, seules quatre sont disponibles. Une nouvelle piscine plus large serait un véritable plus pour le club. Cela permettrait un meilleur accueil. »

Cette limitation du nombre de lignes empêche également la réception de grandes compétitions qui, pour le moment, se limitent au niveau régional pour environ 70 nageurs.

Une plus grande piscine permettrait l'accueil d'un nombre plus important de compétiteurs.

Toujours dans l'esprit de recevoir des compétitions ainsi que du public, il serait souhaitable de disposer d'une plus grande plage. « Actuellement les sportifs qui attendent leur passage se marchent un peu les uns sur les autres. Et le public, hélas, il n'est pas possible d'en recevoir. Une plus grande plage et des gradins seraient un véritable plus. »

Comme on peut le constater, les Palmeurs du Gâtinais soutiennent ce projet qui permettrait au club de se développer.

P. Avezard

➔ Le groupe des élus communistes et républicains :

Projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRE)

Réforme modifiant l'organisation territoriale en donnant le maximum de pouvoirs aux intercommunalités.

Le texte sur une nouvelle organisation des collectivités territoriales discuté actuellement au Parlement ne laisse plus aucun doute quant aux intentions concernant la réalité géographique, historique et politique du pays.

Les députés sont bien décidés à supprimer sinon les communes qui survivront comme quartiers de l'intercommunalité qui les aura absorbées, mais aussi la liberté communale.

L'objectif de cette réforme vise à anéantir le niveau de proximité préféré des Français, la commune. Elle veut aussi concentrer pouvoirs et moyens bien loin de là où vivent nos concitoyens.

Concrètement, si ce texte était voté :

- le maire et le conseil municipal n'auraient plus aucune prise sur les décisions locales désormais prises loin des communes ; les ressources seraient asséchées et les choix transférés ailleurs, sans l'accord des élus, représentants du peuple ;
- le développement de la commune serait

décidé ailleurs sans prise en compte de la réalité locale quant au logement, à la construction ou encore à la présence de services ;

- seule la taille de la commune serait prise en compte pour définir les politiques publiques et non la gestion de l'espace, des routes ou de l'environnement.

Les communes sont le centre de la vie démocratique nationale. Elles doivent être confortées et leurs moyens renforcés. La proximité de leur action publique est vitale pour la République.

À tous les niveaux de la République, nous voulons augmenter la participation et l'intervention citoyennes. Face à la crise de la démocratie représentative, la souveraineté du peuple doit connaître un nouveau processus de développement. Ce développement passe à la fois par un débat public exigeant qui se doit d'être dynamisé par les acteurs publics, et par des consultations à la fois dans la construction et pour la validation des grands choix par la population. Ce développement passe par un exercice collectif des responsabilités et la fin du présidentialisme à tous les étages.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

La réforme du collège, une chance pour la jeunesse châlettoise...

Cette réforme est porteuse d'un impératif : assurer un même niveau d'exigence pour que tous les élèves acquièrent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, par une priorité centrale donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Ainsi la réforme du collège concerne simultanément les programmes, les pratiques d'en-

seignement et l'organisation pédagogique. Le collège de 2016 devra mieux enseigner les savoirs fondamentaux, former à d'autres compétences et avoir un fonctionnement quotidien assoupli pour s'adapter à la diversité des besoins des élèves. Cette réforme est une véritable chance pour l'avenir des jeunes châlettois.

➔ Le Groupe Mieux vivre à Châlette - Droite modérée :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

Texte non parvenu

➔ L'élu Unicité :

Texte non parvenu

État civil :

NAISSANCES

ATAS Azat
ÉDOM Guydeen
GALPIN CIREDERF Maïdy
BOUDRON Cléa
TARI Sami

MARIAGES

LE PETIT Alain et SAÏDANI Naïma
AÏT BAHADOU Moad et KHALIL Zineb

DECES

BENARD Georges
EPINARD Vve BONNEAU Georgette
TOMAS Vve DO NASCIMENTO-PEREIRA Lucilia
TEIXEIRA Vve BORGES Maria



Kermesses des écoles

Vendredi 12 juin École maternelle de la Pontonnerie
Écoles élémentaires de Vésines et Pierre-Perret

Samedi 13 juin École maternelle Pierre-Perret

Vendredi 19 juin École maternelle Georges-Cosson

Vendredi 26 juin Écoles maternelle Henri-Barbusse et élémentaire du Lancy

Samedi 27 juin Écoles maternelle et élémentaire Camille-Claudel

Histoire

70^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale



Célébration de la Victoire contre le nazisme, le 8 mai 2015



Intervention de Michelle Chabrol, présidente de l'association «Femmes Solidaires»

C'est un public particulièrement nombreux qui a participé le vendredi 8 mai à la cérémonie devant le monument aux morts de notre ville en présence des représentants des associations patriotiques et des autorités civiles et militaires, des portedrapeaux, des élus, des enfants des écoles et du Conseil municipal des enfants, et de quelques lycéens.

Les enfants du C.M.E. ont pris part à cette commémoration en donnant lecture des messages de l'U.F.A.C. ⁽¹⁾ et des prisonniers de guerre. Une allocution a également été prononcée par la présidente du comité montargois de l'association Femmes Solidaires, en hommage à toutes les femmes qui ont particulièrement souffert en cette sombre et terrible période de l'histoire, nombre d'entre elles ayant été résistantes et déportées. 1945 est aussi l'année de la création de l'Union des Femmes Françaises, née des comités féminins de la Résistance et qui deviendra Femmes Solidaires, ainsi que celle du premier vote des femmes.

L'année 2015, 70^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale et de la libération des camps de déportation et d'extermination, représente la victoire des peuples sur le nazisme et le fascisme et la perspective d'un monde meilleur.

Dans son discours, le maire, Franck Demaumont, a rappelé comment s'est accomplie, grâce au travail acharné de l'ensemble de la population, la reconstruction d'une France dévastée tout en n'oubliant pas que « le travail doit aussi s'accompagner du progrès, progrès de la démocratie et progrès social qui constituent un volet essentiel du programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.). »

Dès la fin de la guerre, plusieurs ministres communistes du gouvernement du Général de Gaulle travaillent alors sans relâche à la mise en application de ce programme qui porte le beau nom de « Les jours heureux », élaboré en mars 1944 alors que la guerre n'était pas terminée. Ambroise Croizat invente et fait adopter le système de la sécurité sociale. Marcel Paul conduit à bien la nationalisation du gaz et de l'électricité. Maurice Thorez est à l'initiative du



Intervention de Rym Drahmoune, membre du Conseil municipal des enfants

premier statut de la Fonction Publique. Quant à Fernand Grenier, il est l'auteur de l'amendement du 21 avril 1944 accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Le 27 mai nous célébrerons la Journée nationale de la Résistance. Cette journée, dont la date a été choisie en référence à la première réunion du C.N.R. le 27 mai 1943, sera l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du C.N.R. Des valeurs, déplore le maire, « que les gouvernements successifs s'obstinent à remettre en cause au nom des "équilibres financiers", de la "diminution de la dette publique" alors même que la richesse du pays s'est immensément accrue ».

Franck Demaumont conclut ainsi son discours : « Nous avons le devoir d'œuvrer ensemble pour empêcher le retour des idéologies racistes et criminelles qui, partout en Europe et comme dans les années 30, resurgissent sur fond de crise, porteuses des mêmes dangers et des mêmes risques pour l'Humanité. » Nous pouvons, ensemble et dans les conditions d'aujourd'hui, agir et résister, inventer un nouveau projet humain, social et solidaire, culturel et écologique, internationaliste et porteur de paix.

⁽¹⁾ Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre



©Denis Bourges - TendancesFloue



IL N'Y A PAS DE PETITES NI DE GRANDES VACANCES



©Denis Bourges - TendancesFloue

TWINKLE

Soutenez-nous sur carresolidaire.fr
Avec 50 €, vous mettez du soleil dans la journée d'un enfant.

DEPUIS **70 ans** TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

Bon de soutien

OUI, j'aide un enfant à partir en vacances en versant un don de :

30€ 50€ 80€ 100€ autre montant €

Je règle par chèque à l'ordre du Secours populaire français

Nom Prénom

Adresse

CP Ville Tél.



Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre don, dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur, au Secours populaire - 9/11, rue Froissart - 75140 Paris Cedex 03

Votre don vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% du montant de votre don dans la limite de 528 euros.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données personnelles vous concernant en vous adressant au siège de notre organisation.

Dons en ligne sur www.carresolidaire.fr

FN2005

Brèves

Concours maisons et balcons fleuris :

inscription à compter du 2 juin auprès du Service « Vie des quartiers » au 02.38.98.87.92

Comité de quartier du Bourg :

- réunion le mercredi 3 juin à 18 h – Salle Louise-Michel
- barbecue dimanche 21 juin au Centre de loisirs Louis-Aragon. Inscription au 02.38.98.87.92

Journées portes-ouvertes des agences d'architecture :

les vendredi 12 et samedi 13 juin, les architectes ouvrent pour la 1^{ère} fois les portes de leurs agences partout en France. Ils parleront de leur métier, répondront aux questions, montreront leur savoir-faire, écouteront les envies. Pour connaître les agences participantes dans l'agglomération ou le département, consulter le site : www.portesouvertes.architectes.org

Croqueurs de pavés :

samedi 13 juin, sous le chapiteau, 14 rue Roger-Salengro à Vésines : « Sous les pavés, l'jongleur » (ateliers forge, jonglerie..., scène ouverte). Spectacles : création 2015 de l'atelier « ados » et « l'accord de Léon » par la Compagnie Bambini. Buvette et restauration sur place. Réservation possible au 06.7.37.80.46

Amis des Écoles de Chalette (A.E.C.) :

dimanche 14 juin, rallye vélo de 8 h 30 à 13 h

Ateliers informatiques SEMUR.P.A. :

réunion jeudi 18 juin à 10 h à la médiathèque. Bilan de la saison écoulée, présentation des projets de stages informatiques pour les retraités qui se dérouleront de septembre 2015 à mai 2016 à l'Espace Public Numérique de la médiathèque. Contenu des ateliers : savoir utiliser un ordinateur, la messagerie, rechercher sur Internet, communiquer, acheter en ligne, présenter un texte, classer et retoucher des photos, etc. Les stages sont organisés dans le cadre du SE.MUR.P.A. et s'adressent à tous les retraités de la région.

Initiation aux chants d'oiseaux :

dimanche 21 juin. Départ à 9 h de la Maison de la Nature et de l'Eau. Inscriptions et renseignements au 02.38.98.72.97 ou 06.42.07.34.75

Avocat conseil :

prochaine permanence mercredi 24 juin sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04